



MAIRIE DE DREUX
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 2 OCTOBRE 2018

Ville de Dreux

L'an deux mil dix-huit, le deux octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de Dreux, dûment convoqué le vingt-quatre septembre deux mil dix-huit, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de M. HAMEL, maire.

Présents : M. HAMEL, Maire ; Mme de LA GIRODAY, M. LE DORVEN, Mme PHILIPPE, M. POISSON, Mme ROMEZIN, M. ROSSION, M. HIRTI, M. CHAKKAR, adjoints ; M. MAISONS, M. LEMARE, M. JONNIER, M. GABRIELLI, M. DERBALI, M. HOMPS, Mme ARCHAMBAUDIERE LE PARC, M. LEROUX, M. SOUNI, Mme WILLEMIN, Mme BARBE, M. MAGER MAURY, M. GAMBUTO, M. BONNEVALLE, conseillers municipaux.

Excusés : Mme M'FADDEL NTIDAM, Mme LHOMME, Mme MARTIN, Mme GUERIN, Mme BAFFET, Mme KARADERE, M. ALIM, M. LE BARBEY, Mme DEPECHER BOULLAIS, Mme MAUPAS RABINE, M. TOUAZI qui conformément à l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont désigné respectivement comme mandataire M. HIRTI, M. LE DORVEN, M. ROSSION, M. DERBALI, Mme de LA GIRODAY, Mme ROMEZIN, M. LEROUX, M. HOMPS, M. GAMBUTO, M. MAGER MAURY, M. BONNEVALLE.

Excusé : M. CARNEVALE.

Absents : Mme BERDANE IMERRADEN, M. QERROUANI, M. GLADCZAK, Mme MAUBOUSSIN.

Mme MAUPAS RABINE arrive en fin de séance.

Mme BARBE est désignée secrétaire de séance.

Le Maire

→ rend compte des décisions prises en application des dispositions de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal

→ approuve

- le procès-verbal des séances de conseil municipal des 19 avril et 28 juin 2018
(unanimité)
- la demande de surclassement de strate démographique de la commune de Dreux
(unanimité)
- les modalités de don de jours de repos à un agent public parent d'un enfant gravement malade **(unanimité)**
- le changement de dénomination du musée d'art et d'histoire Marcel Dessal
(unanimité)
- la restauration de l'œuvre religieuse en prière **(unanimité)**
- le bilan du contrat de villes – exercice 2017 **(unanimité)**
- le versement d'une subvention au fonds d'aide aux jeunes **(unanimité)**
- la participation financière et le versement de subvention à l'école Gambetta dans le cadre d'une classe extérieure **(unanimité)**
- le versement de soldes dans le cadre de classes extérieures **(unanimité)**
- la participation de la ville au groupement de valorisation des certificats à économie d'énergie territoire à énergie positive pour la croissance verte **(unanimité)**
- la cession du circuit de rallycross champêtre de la Longue Haie **(majorité des voix)**
- le schéma de cohérence territoriale arrêté par l'agglomération du pays de Dreux **(unanimité)**
- le compte rendu d'activités de la zone d'aménagement concerté des Fenots
(unanimité)

- le compte rendu d'activités de la zone d'aménagement concerté du Square
(unanimité)
- le compte rendu d'activités du projet rue du Bois Sabot **(unanimité)**
- le compte rendu d'activités du lotissement poche des Vignes **(unanimité)**
- le compte rendu d'activités du site Delisle **(unanimité)**
- le compte rendu d'activités de l'opération d'aménagement de l'hôtel de la gare
(unanimité)
- le compte rendu d'activités de l'opération d'aménagement passage Parisis/rue des Caves **(unanimité)**
- le compte rendu d'activités du lotissement chemin de Rieuville **(unanimité)**
- le rapport des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration de la société publique locale Gestion Aménagement Construction **(unanimité)**
- les tarifs du vide grenier et du salon artisanal et gastronomique de la foire de la Saint-Denis **(unanimité)**
- l'affectation des résultats définitifs 2017 du budget locations et parkings au budget locations et parc des expositions et au budget parkings **(majorité des voix)**
- le budget supplémentaire – budget locations et parc des expositions – exercice 2018
(majorité des voix)
- le budget supplémentaire – budget parkings – exercice 2018 **(majorité des voix)**
- la décision modificative n° 2 – budget principal – exercice 2018 **(majorité des voix)**
- la décision modificative n° 2 – budget principal – attribution de subventions – exercice 2018 **(unanimité)**
- les admissions en non valeur du budget principal **(unanimité)**
- les admissions en non valeur du budget locations et parc des expositions **(unanimité)**
- la constitution de provisions comptables pour dépréciation des comptes de tiers dans le budget locations et parc des expositions et dans le budget parkings **(unanimité)**
- le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association les Lumières de la ville
(unanimité)

→ **autorise Monsieur le Maire à signer**

- l'avenant n° 1 à la convention relative à la dématérialisation du contrôle de légalité
(unanimité)
- la convention relative à la création d'un service commun pour la gestion du parking silo de la gare de Dreux **(unanimité)**
- la convention de production de l'œuvre de Rachid Khimoune l'œuf **(majorité des voix)**
- l'avenant n° 2 à la convention triennale de partenariat dans le cadre du contrat local d'initiative cinématographique **(unanimité)**
- la convention de jumelage avec la ville de Almeirim **(unanimité)**
- l'avenant n° 1 à la convention avec le comité de jumelage **(unanimité)**
- la convention avec la ville de Vernouillet dans le cadre de la saison théâtrale 2018/2019 **(unanimité)**
- la convention avec la caisse d'allocations familiales pour le versement d'une subvention dans le cadre d'un séjour dans l'Hérault **(unanimité)**
- les conventions pour l'adhésion de la commune au dispositif Comedec et aux modalités d'obtention d'attribution et d'usage des cartes d'authentification **(unanimité)**
- la convention constitutive du conseil départemental de l'accès au droit d'Eure et Loir
(unanimité)
- le contrat de location de fourreaux pour le passage de la fibre optique **(unanimité)**

- le bail de mise à disposition de l'immeuble 22 place Métézeau au profit de l'agglomération **(unanimité)**
- la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la réfection de voirie au hameau de Flonville **(unanimité)**
- la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la création du parvis sud de la gare SNCF rue des Rochelles **(unanimité)**
- l'avenant n° 5 à la convention de délégation de service public pour l'exploitation du service de distribution d'eau potable de la ville de Dreux **(unanimité)**

→ **autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions**

- dans le cadre du contrat régional de solidarité territoriale **(unanimité)**
- dans le cadre de la mobilité durable partagée **(unanimité)**

→ **prend acte**

- du rapport des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration de la société d'économie mixte locale Gédia
- du rapport 2017 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable

→ **garantit**

- un emprunt de 230 000 € du groupement d'intérêt public Relais Logement **(unanimité)**

VU pour être affiché le 3 octobre 2018 conformément aux dispositions de l'article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Maire

Gérard HAMEL